



# LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

### Réunion du Vendredi 30 Août 2019

**Présents :** BAFU Marcel, CLAU Gilles, DEDE Dominique, HELENE Michel, LAMA Bernard, MIJDT Alain, MONTGENIE Richard, NELSON Antoine.

**Absent excusé :** VICTORIN Thierry.

Le président **Marcel BAFU** ouvre la séance à 19h15.

#### 1. Agora des membres (10 minutes)

Discussions sur les avancées du recrutement du poste de directeur et sur la formation du personnel sur Foot2000.

#### 2. Intervention du Trésorier sur le fonctionnement de la comptabilité.

Le Trésorier Général demande au secrétariat de la ligue de faire parvenir la dette des clubs de la saison 2018-2019.

Il demande au chef de délégation du déplacement à Bradenton (USA) de bien vouloir faire parvenir les justificatifs des dépenses.

#### 3. Point sur la ligue des nations de la CONCACAF

L'organisation du match Guyane-Bélize prévu le 05/09/2019 est nominale et le déplacement de la sélection de Guyane vers Saint-Kitts a été préparé depuis le mois de juin.

#### 4. Forum CONCACAF sur le leadership

LA CONCACAF tiendra un forum sur le leadership les 19 et 20 septembre 2019, en Guyane.

Le président de la CONCACAF, Victor MONTAGLIANI sera présent à ce forum.

Un programme spécialement conçu pour les présidents, les membres du comité exécutif et les secrétaires généraux, les aidant à définir clairement les rôles et responsabilités de manière à apporter des changements effectifs dans leur association nationale.

#### 5. Services civiques FFF

Pour la saison 2019-2020, la ligue de Guyane bénéficie de la part de la F.F.F de 7 services civiques.

Les missions envisagées pour ces jeunes sont :

- Déploiement du Programme Educatif Fédéral
- Développement du Foot à l'école
- Promotion de la mixité
- Développement du soutien scolaire
- La citoyenneté au cœur de grand événement
- Développer l'accès au football pour tous via le foot loisir

#### 6. Demande de non application de l'article 7-4 et 7-5 du règlement intérieur de futsal du Département futsal.

A la demande du département Futsal,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de surseoir à l'application des articles 7-4 et 7-5 du règlement intérieur futsal.

#### **7. Validation des calendriers futsal, jeunes, féminins, football entreprise.**

Compte-tenu de la problématique de la fermeture de certains terrains de football, les conditions matérielles ne permettent pas de valider les calendriers en état.

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de retarder d'une semaine les calendriers de jeunes par rapport à la date initiale.

#### **8. Opération 2000 ballons.**

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de fixer la remise des ballons aux clubs concernés, selon des critères bien définis, au samedi 7 septembre 2019, à 9h, au centre de ligue.

#### **9. Point sur la mise en place de la nouvelle communication des commissions**

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de créer les boîtes mails pour les commissions suivantes : Commission Régionale d'Organisation des Compétitions, Commission Régionale des Arbitres, Commission féminine, Département Futsal, ETR.

Les membres des commissions concernées seront informés du fonctionnement de la boîte mail.

#### **10. Fonctionnement de l'annexe (Président : secrétariat dédié à la technique, édition des licences sur place, acheminement feuille de match, entretien de la salle).**

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de charger Madame Adriana CORNEILLE du secrétariat de la technique à l'ouest et Madame Michelove SEJOUR du secrétariat de la technique au centre.

Madame CORNEILLE bénéficiera d'une formation informatique pour un meilleur fonctionnement de l'annexe de l'ouest.

#### **11. Fonctionnement : édition des licences des clubs et paiement.**

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de donner un délai de 8 jours aux clubs pour régler les licences des jeunes.

#### **12. Fixation du prix d'entrée aux matchs de futsal (réponse à MFC).**

En réponse au courrier du Montjoly FC,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de fixer le prix d'entrée des matchs de futsal à 2 euros et de laisser l'entrée gratuite aux arbitres et aux ayants-droits.

Il sera attribué 20 cartes d'accès à l'équipe visiteuse.

#### **13. Revalorisation du salaire de certains personnels**

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de valider une augmentation de salaire pour les salariés suivants :

ADAM Christophe, BEAUFORT Loïc et Mme PASCAL.

#### **14. Demande hébergement ASC KAWINA**

**VU** la demande de l'ASC KAWINA,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de donner une suite favorable à la demande d'hébergement de l'ASC KAWINA. Une réduction sera attribuée à ce club.

#### **15. Demande AS DYNAMO DE SOULA**

**VU** la demande de l'AS DYNAMO de SOULA,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de donner une suite favorable à la demande de mise en place d'un échéancier au club de l'AS DYNAMO de SOULA pour le paiement de ses dettes vis-à-vis de la ligue.

## 16. Validation des candidatures aux commissions

### LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider les candidatures aux commissions :

- **DEFORT Manuel** au Département jeunes -Gestion des compétitions,
- **PIERRE Michel** à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage,
- **ISSORAT Alain** à la Commission Régionale Sportive des Litiges et Contentieux.

## 17. Questions diverses

### - Relancer la FFF sur la coupe de France

Par courriel en date du 28 août 2019, la F.F.F informe la ligue de son accord pour que le 7<sup>ème</sup> tour de Coupe de France se déroule en Guyane le samedi 9 novembre 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 22h35.

Le Secrétaire Général

Le Président

**A.NELSON**

**M.BAFAU**